

ANNONCE DE LA MORT A L'ECOLE

*En référence à l'ouvrage « La mort à l'école. Annoncer, accueillir, accompagner » sous la direction de Christine Fawer Caputo et Martin Juliers-Coste, avec les auteurs : Alix Noble, Carol Gachet, H.Romano.....
Eléments de formations et retours d'expérience*

L'annonce en soi n'est pas l'évènement, pour autant, selon comment elle est faite et auprès de qui, elle peut provoquer parfois les mêmes réactions que la confrontation directe à l'évènement.

Une annonce officielle, bien préparée et amenée, permet d'informer mais aussi participe de réguler les rumeurs, les interprétations, d'éviter les émotions incontrôlées voire le débordement psychique et de constituer ainsi une accroche, un point de repère sécuritaire pour les élèves et les enseignants. Elle renforce la cohésion de l'institution.

Ceci contribue à vivre une expérience rassurante face à la mort en créant un souvenir-cadre pour de futurs évènements similaires, ce qui favorise la capacité de résilience. En légitimant la confrontation à la mort, l'institution permet à la collectivité de devenir un espace communautaire où la dimension émotionnelle est prise en compte.

L'absence d'annonce, d'un communiqué officiel escamote la mort, ouvre la porte aux angoisses, fantasmes alimentés par la rumeur, les suppositions erronées, l'ignorance.

.....Faut-il toujours annoncer ?

Il est important que la mort puisse trouver ou retrouver sa place dans les structures collectives, il ne s'agit pas d'annoncer officiellement tous les décès, ni de les annoncer à tout l'établissement.

Il est donc nécessaire d'évaluer rapidement **la situation et l'impact du décès** sur l'école toute entière ou en partie et de tenir compte de l'âge du public : enfants de maternelle, élémentaire ; jeunes de collège....

Pour ce faire, se poser ces quelques questions (pour déterminer si une annonce est à communiquer ; pour cibler les destinataires de l'annonce, en déterminer les moyens : oral, écrit, les deux....., la forme selon l'âge de ceux à qui cette annonce va s'adresser)

- qui est décédé ?
- quelles sont les circonstances du décès ?
- qui est touché ?
- les médias vont-ils refléter cet évènement ?

.....Prendre contact avec la famille du défunt

- pour présenter les condoléances d'usage
- pour exprimer le souhait de l'établissement de communiquer autour de ce décès s'il y a à le faire, de ce qui va être dit et recueillir leur adhésion aux termes employés dans l'annonce.

La famille n'a pas à donner son autorisation pour l'annonce de décès, la mort étant un évènement public ; de plus si cela impacte la communauté scolaire (les enseignants et les élèves ont le droit de pouvoir marquer la disparition d'un de leurs membres), cependant, les circonstances du décès relèvent de la sphère privée.

Face à une famille résistante à cette annonce, leur assurer que les circonstances du décès leur appartiennent et que les rumeurs autour de la situation peuvent avoir des conséquences délétères si rien n'est communiqué.

Un cadre et un déroulement précis pour intégrer la nouvelle par paliers et tisser un « filet de sécurité » afin de préparer progressivement le psychisme à recevoir un choc....(proposé par Alix Noble et Carol gachet)

1. Ce que l'on va dire est difficile

« En tant que directeur/directrice de l'école, il est de mon devoir d'annoncer de tristes nouvelles..... »

« J'ai le triste devoir de vous annoncer qu'un évènement douloureux est venu endeuiller notre école.... »

2. Ce qu'il s'est passé

-Se limiter à parler des faits

-Eviter d'ajouter des éléments flous, d'utiliser adverbes , adjectifs au risque de minimiser, banaliser ou dramatiser l'évènement

-introduire l'annonce par des éléments de contexte

-nécessité de prononcer le mot « mort »

-ne pas évoquer les circonstances du décès (sphère privée... *« par respect pour la famille, nous n'avons pas à en parler !...et pour les besoins de l'enquête.... »*)

Exceptionnellement, la cause de la mort peut être abordée très succinctement cf. cause clairement identifiée ; demande de la famille ; contexte, lieu du décès.....

« Le père de X m'a contacté ce matin à 8h pour me dire que X avait eu un grave accident, hier près de chez lui et qu'il avait été transporté à l'hôpital. Les médecins ont constaté sa mort.....pour le moment, une enquête est en cours pour déterminer les causes de la mort.....pour comprendre ce qui s'est passé..... »

3. L'empathie

Une manière de faire savoir que l'école, l'établissement est en contact avec la famille touchée et qu'il se préoccupe de la soutenir.

« Toutes nos pensées vont à la famille et aux proches de Y.....ainsi qu'à ceux qui étaient proche de lui au sein de l'établissement. »

4. Légitimation des émotions

Etape qui permet de légitimer les émotions, voire les nommer, les différencier lors de situations de suicide (très exceptionnel – dans la majorité des situations, il n'y a pas à évoquer les circonstances)

« Nous sommes touchés à titres divers et il est parfaitement normal de ressentir des émotions fortes. Face à la mort, nous réagissons tous de manière différente, certains peuvent ne pas sentir concernés, d'autres ressentiront de la tristesse, de la colère, du désarroi....d'autres seront très émus..... »

Si le contexte tend vers l'annonce de ce type de circonstance

« Le suicide nous laisse avec un sentiment profond d'impuissance et de questionnement. Il est normal de ressentir de la colère vis-vis de la personne morte,..... décédée..... et de la culpabilité. Parfois, on a aussi envie d'accuser l'autre ou les autres. Nos émotions sont à la mesure de l'impuissance ou de l'incompréhension que peut engendrer un tel geste.... »

5. Ce qu'il va se passer

Il s'agit de présenter à cette étape les mesures, actions prises au sein de l'établissement ; à évaluer bien entendu en fonction de l'impact de l'évènement sur l'établissement et adapté à l'âge du public à qui cela s'adresse (enfants de maternelle, élémentaire, adolescents).....
livre souvenir ; carte de condoléances ; minute de silence ; couronne ; espace de recueillement ; participation aux obsèques ; présence d'un soutien psychologique.....

Exemple (collège ou lycée): « *Un livre souvenir sera mis à disposition dans la salle proche du secrétariat, où vous pourrez écrire ou déposer vos mots de condoléances qui seront ensuite remis à la famille.* »

« *Nous vous tiendrons informés du lieu et de l'heure des obsèques, l'école y sera représentée par le conseil de direction....* »

6. Propositions concrètes et conclusion

Il est important de conclure avec une ou des propositions concrètes voire une invitation participative notamment à ceux qui sont le plus touchés
(une annonce suscite une réaction de stress qui pousse très souvent à l'envie de faire, d'agir !)

« *Et maintenant, je vous laisse avec votre enseignant. Vous déciderez ensemble de ce que vous voulez faire.* » ... « *sachant qu'il n'y a aucune obligation à participer, chacun est libre* ».....

« *Si nous avons oublié quelque chose d'important, si vous avez des suggestions pour des marques de soutien, merci de le faire savoir.....* »

Qui annonce ?

Le porteur de l'annonce est autant que possible le supérieur hiérarchique du groupe touché.

Il est souvent identifié à la nouvelle qu'il apporte.

Il peut être tentant de se départir de cette responsabilité, mais qui n'est pas sans conséquences, par exemple que le groupe peut interpréter la valeur que le défunt avait aux yeux de l'institution en fonction du porteur de l'annonce.

Plus l'évènement est grave / violent, plus le porteur de l'annonce doit être haut placé dans la hiérarchie.

Se préparer à l'annonce

Contenu de l'annonce et état émotionnel du porteur de l'annonce influent sur le processus. Celui qui fait l'annonce peut être soutenu avant, pendant (à distance), après si besoin pour lui assurer un temps de récupération.

Bien structurer le texte écrit / prendre le temps d'annoncer, avec des silences, des temps de pause, en reprenant sa respiration par exemple / utiliser au besoin des techniques de réduction de stress (respiration, visualisation, concentration...)

Avertir les enseignants de l'évènement (cf. communication à l'équipe) ; les informer du processus d'annonce prévu ; ils informeront à leur tour le groupe classe concerné

« *Le directeur va venir ce matin.....avec M. ou Mme Z.....pour une annonce importante et grave... ;* ».

Le temps d'après l'annonce

Temps pour intégrer l'annonce, l'ancrer dans le faire-ensemble, se mettre en mouvement. Il n'est pas judicieux d'ouvrir un espace de parole ou d'écoute à ce moment là. Importance que ce soit mené par l'enseignant prioritairement, s'il se sent la capacité de rester contenant ; il représente un élément majeur de référence pour les élèves de la classe. Il peut demander à être épaulé (ex : professionnel ressource de proximité), dans un principe de co-animation par exemple.

« Nous avons tous entendu la nouvelle. Quand ce genre d'évènement arrive, c'est difficile de savoir que faire ensuite. On ressent plusieurs émotions différentes, et parfois sur le moment on ne ressent rien. Nous pourrions faire quelque chose pour manifester notre soutien à notre camarade..... et à sa famille. Nous allons interrompre le cours de..... Nous allons changer de place, bouger les tables..... »

Bouger, se mettre mouvement a un effet de faire baisser un état de stress inhérent à la réception d'une annonce de ce type.

« Nous allons prendre le temps de discuter de ce que l'on peut faire pour Y. et pour sa famille, de ce que nous pourrions faire ensemble. Je propose que l'on dise ce qui nous passe par la tête sans faire de commentaires ; je noterai toutes les idées (il n'y a pas de mauvaise idée !) et on verra ensuite ce que l'on peut réaliser ! ».

Créer pour témoigner

Moment de partage d'idées fondamental ; cela permet de faire circuler la parole, d'élaborer un projet concret, commun, de remettre en marche la machine à penser et à se projeter

Pistes et idées : dessins ; poèmes calligraphiés ; lettre d'adieux ; remerciements ; couronne de fleurs en papiers ; mandalas ; liste de souvenirs ; carte personnelle ; collages ; cadre de photos ; livre..... ; leporello ; bougie décorée....

Il est important de clôturer ce temps, de déterminer le temps de réalisation commune sur volontariat, d'informer de la destination de ce qui sera réalisé (famille....)

Ne pas laisser s'installer des signes de deuil au-delà de 2 semaines après les obsèques.

Il est de la compétence de l'école d'annoncer le deuil, de permettre une manifestation concrète de soutien voire d'organiser un suivi individuel pour les personnes touchées. S'il importe de donner une place à la mort, pour autant il y a à être attentif à ne pas lui laisser toute la place ou à ne lui en donner aucune. L'Ecole, considérée comme un organisme rassembleur et communautaire, peut permettre de traverser une telle expérience éprouvante émotionnellement dans un climat de sécurité.